

GAPI FORMATION - REFERENTS			
Administratif	MADELINE	Gestionnaire Administratif	0692
Pédagogique	Dominique		27 66 88

4, Rue Franck Camille CADET – 97427 Etang-Salé-Les-Bains - N°SIRET 818 286 668 00012
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 98 97 3064 097 auprès du Préfet de la Région Réunion

PROGRAMME « ACTEUR PRAP IBC - MAC : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE – Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau »

Version 2606-002 du 23/06/2026

- Public concerné**

Salarié d'entreprise ou demandeur d'emploi, titulaire d'un certificat PRAP IBC

OBJECTIFS - A l'issue de la formation, les apprenants pourront :

Savoirs & Savoirs faire	- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique, dans son entreprise - Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues - Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention
-------------------------	--

Prérequis : être titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC délivré par une entité habilitée

Procédure de positionnement à l'entrée : aucune évaluation des acquis et/ou du niveau à l'entrée

Modalité(s) d'organisation : En présentiel

Lieu (principal) : INTER - 3 Brasseurs à Saint-Pierre / INTRA - Site client

Durée : 7 HEURES / 1 JOUR

Horaires (Indicatif) : 08H30-16H30 / Pause méridienne d'1 heure : 11H30 – 12H30

Accès à la formation : Modalités : Demande par mail contact@gapi-formation.fr ou par tel. : 0692 59 59 52

Délais : la formation est accessible sous un délai 10 jours ouvrables

Nombre de participants : de 4 à 9

Tarif : P.U. de base : 200 €

P.U. dégressif à partir de 5 stagiaires conventionné(e)s par la même structure (INTER) : **Nous consulter**

P.U. INTRA / Groupe de 4 à 9 pers., sur site client - Mise à disposition d'un paperboard et/ou d'un tableau blanc : **Nous consulter**

Modalités de règlement : paiement de la prestation à la facturation

Modalités d'évaluation : participation écrite et orale / travail individuel - Epreuve certificative

Modalités de validation : un certificat d'acteur PRAP IBC d'une validité de 24 mois est délivré ; Prolongation de la validité de 24 mois par un MAC

Une attestation de formation est également remise aux participants

Accessibilité : pour les personnes en situation de handicap (PSH), se rapprocher du référent administratif pour les conditions d'accueil, d'accès et d'adaptation – Conditions et compensations à définir en lien avec un(e) chargé(e) Ressources Handicap Formation avant bon pour accord

Adaptations : se rapprocher du référent administratif pour tout renseignement sur les possibilités et modalités d'adaptation de la formation

Intervenants : Formateur titulaire du certificat de « Formateur PRAP » IBC ou 2S valide

	COMPETENCE 1	COMPETENCE 2	COMPETENCE 3
CONTENU	- Comprendre l'intérêt de la prévention - Connaître les risques de son métier	- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé	- Proposer des améliorations de sa situation de travail - Faire remonter l'information aux personnes concernées Se protéger en respectant les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES

<u>Matériels</u>	1 caisse avec poignées / 1 caisse sans poignées / Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées / Vidéoprojecteur / Petits matériels de prise de notes (stylos, ...)
<u>Supports & ressources</u>	Vidéos / Mise en situation réelle / Documents INRS, éd. 7201 / Schéma du M.A.D. ¹ / DU(ERP) ¹
<u>Méthodes</u>	Expositive & interrogative - Acquisition des savoirs / Démonstrative – Acquisitions des savoirs faire
<u>Suivi de l'exécution</u>	Feuille de présence / Epreuve certificative formelle / Evaluation à chaud de la formation par les bénéficiaires / Evaluation à froid de la formation par les bénéficiaires (+2 mois)

¹ M.A.D. - Mécanisme d'apparition des dommages / DUERP : document unique d'évaluation des risques professionnels